

Procès Verbal n° 11 du Conseil d'Administration du 9 octobre 2015

Présents: Collignon Dominique, De Nolf Dominique, Gonze Pierre-Yves, Gullo Rosalia, Leroy Jean-Jacques, Perniaux Véronique,

Début: 10h30

1. Lecture et approbation du PV 10

PV approuvé à l'unanimité.

2. Approbation des décisions Facebook ou prises en urgence

La seule décision prise sur Facebook est la nomination de Rosalia Gullo en tant que responsable arbitre pour la FSBF.
Décision approuvée à l'unanimité.

3. Bilan Championnat d'été et préparation 2016

Le championnat s'est bien déroulé et la gestion faite par Jean-Jacques Leroy était excellente.

Les échos des participants sont bons et la formule a été très appréciée.

Il y a également eu quelques réactions négatives au niveau de la formation des divisions.

Le championnat d'été sera donc à nouveau organisé pour l'été 2016.

Jean-Jacques Leroy est d'accord pour s'en charger à nouveau mais souhaiterait de l'aide pour l'encodage des résultats car cela demande énormément de travail et de temps à cause de la complexité du fichier et du fait que les feuilles de match comportent des erreurs ou sont mal complétées. Il serait donc souhaitable qu'un responsable soit nommé dans chaque division et qu'il se charge de vérifier les feuilles de match avant l'envoi pour encodage.

Il se charge de rédiger un rapport avec toutes ses remarques.

Véronique Perniaux signale que quelques remarques ont également été émises quant aux récompenses. Les participants souhaiteraient recevoir des bons d'achats plutôt que des médailles.

En ce qui concerne le prochain championnat, il est demandé à chaque membre du comité de réfléchir à une solution pour la formation des divisions.

4. Situation financière – contrôle du budget 2015 – projet de budget 2016

Le nombre de membres a diminué. Il y en a 3400 à la place de 3800, c'est-à-dire 300 de moins dans l'aile flamande et 100 de moins dans l'aile francophone.

La FSBB a 877 membres L et 126 membres M.

La situation financière est bonne. Tous les clubs sont en ordre sauf un. Un courrier de rappel va lui être envoyé.

La quote-part due à la FSBB va être reversée dans les prochains jours.

La question se pose concernant les cotisations des clubs. Ces cotisations doivent être reversées à la FSBB.

La trésorière, Véronique Perniaux, préparera un tableau reprenant la situation financière exacte.

Une proposition de budget 2016 sera également préparée et présentée à la prochaine réunion du comité d'administration.

5. Salon des sports / Journée portes ouvertes

Le Président explique qu'une éventuelle participation au salon des sports a été discutée au cours du dernier comité exécutif. Il a été décidé de ne pas y participer à cause des coûts importants et du peu de résultat positif que cela pourrait apporter.

Une solution positive serait l'organisation d'une journée porte ouverte, avec une campagne d'affichage.

Un courrier sera adressé aux propriétaires de bowling afin de voir lesquels sont intéressés par une telle journée.

Elle devrait être organisée un dimanche dans la première quinzaine de septembre.

Les jeux seraient gratuits et les amateurs seraient encadrés par les gens des clubs qui les inviteraient à prendre une licence.

A cette occasion, la presse devrait également être invitée.

Une date est d'ores et déjà fixée : le dimanche 11 septembre.

Le Président demande aux membres du comité de donner leurs idées sur le groupe Facebook afin de pouvoir prendre les décisions lors de la prochaine réunion du comité.

6. Arbitrage et contrôle des pistes

Le Président informe que lors de la dernière réunion du comité exécutif, une liste reprenant les centres qui ont été contrôlés et résultat de ces contrôles a été remise par le responsable FSBB de la commission de contrôle des pistes.

Le Président souligne qu'aucune réunion de la commission n'a été organisée depuis la nomination du responsable FSBB. Aucune information n'a été donnée aux centres inspectés quant aux manquements et réparations à faire.

Après les inspections, aucune réunion de mise au point entre les inspecteurs n'a été organisée et aucune nouvelle inspection des centres « fautifs » n'a été programmée. Côté arbitrage, il y a un manque évident d'arbitres. Un appel à candidats doit être fait et une formation programmée.

Une solution rapide pourrait également être de demander aux clubs de fournir des surveillants pour les championnats. Une courte formation pourrait être organisée à leur intention.

7. Situation formations

Les certificats des dernières formations ont bien été réceptionnés.

Une formation lvl 1 est planifiée pour janvier.

Une formation lvl 2 sera organisée en fonction du nombre de participants du lvl 1. Le lvl 2 est considéré comme une pré-formation et aucun certificat officiel ne sera remis.

Les moniteurs de lvl 1 recevront une licence une fois qu'ils auront prouvé leurs aptitudes à donner des cours.

Une affiche est en cours de préparation. Elle sera affichée dans tous les centres de bowling.

Dominique Denolf insiste sur la nécessité d'avoir un écran et un projecteur pour les cours. Sans ce matériel, le cours ne pourra pas être donné d'une manière efficace.

Les polos sont ok.

8. Commission IT

Bonne nouvelle : une commission IT a été créée et une première réunion s'est déjà tenue.

Il existe des solutions à nos problèmes.

Le coût important actuel pour l'encodage des résultats des interclubs pourrait être fortement diminué. Mais pour cela il faudrait mettre au point une automatisation de l'encodage. Ce pourrait être fait avant la fin de la saison.

Certaines actions sont déjà possibles dès maintenant :

- encodage possible dès novembre
- l'automatisation permettrait un contrôle automatique y compris pour l'encodage des résultats individuels.

9. Préparation à la présidence de la FSBB

Une réunion entre les 14 administrateurs sera organisée après l'AG de la FSBB afin de discuter divers dossiers communs aux deux ailes.

10. Divers

L'AG se tiendra le 22/02/2016 et sera tenue probablement une nouvelle fois à Namur, qui a une salle de réunion à disposition et qui est situé dans un point central entre les différents centres.

Un appel à candidatures sera envoyé avec les convocations, afin de compléter le Conseil d'administration.

Il y a eu différents recours qui ont été introduits pour des joueurs qui souhaitent changer de club et qui n'ont pas pu le faire pour diverses raisons.

Ces recours ont été remis dans les mains du comité des litiges qui décidera.

Un point supplémentaire devrait être ajouté au ROI de la prochaine saison. Il concerne les membres qui n'ont pas joué en officiel pendant un an et qui souhaitent changer de club. Ces joueurs pourront changer de club sans avoir à demander un transfert.

La séance est levée à 13h30.

F S B F